



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire du Pays Vendômois

FICHE ACTION n°2.1 : Valorisation des produits locaux et des bonnes pratiques agricoles

Dernière date de mise à jour : 07/06/19

Maître d'ouvrage / pilote du projet

Organisme : Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher

Nom, prénom, fonction : Célia DUJARDIN, Conseillère développement territorial

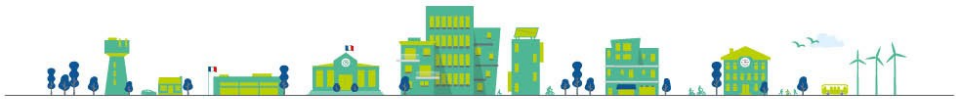
L'action en un mot

L'action consiste à construire ensemble un projet de territoire de valorisation des produits locaux, articulé autour d'un plan de communication renforcé, d'une valorisation des bonnes pratiques agricoles et d'une fête du miel et des produits locaux à Vendôme, accompagnée d'actions de sensibilisation et de défense de l'abeille.

Description détaillée

- * Elaboration d'une Charte du Miel artisanal pour fédérer les apiculteurs.
- * Identifier les réseaux de distributions possibles pour vendre le miel chez les viticulteurs et les fromagers caprins du Trèfle du Perche
- * La valorisation des bonnes pratiques agricoles, les fromagers caprins du Trèfle du Perche étant ouverts à l'accueil des ruches dans leurs prairies de trèfles
- * Etablir une communication commune entre les différents partenaires autour des bonnes pratiques et de la qualité des produits.

Les éleveurs caprins du Trèfle du Perche, regroupés/fédérés au sein de l'Association des Fromagers Caprins Perche et Loir (AFCPL), travaillent depuis des années à la reconnaissance de la qualité de leur produit. Afin d'asseoir ce savoir-faire fromager et d'assurer sa promotion et son inscription dans le patrimoine local, un accompagnement est prévu pour aider les producteurs à trouver les meilleurs dispositifs garantissant leur volonté de défendre le renom de leur produit et leur



capacité de développement, tout en protégeant leur fromage de contre-façon de moindre qualité.

Les producteurs fermiers du Trèfle du Perche ont toujours accompagnés leur fromage d'un cahier des charges strict favorisant la biodiversité. En maintenant les haies et les cultures de prairies multi-espèces, cela permet d'apporter toute la flore lactique nécessaire aux qualités organoleptiques du Trèfle au lait cru.

Le projet s'inscrit dans l'axe croissance verte de la stratégie du programme Leader : conforter les filières de proximité alimentaire et maintenir et développer la valeur ajoutée locale.

Le projet se rattache à la thématique régionale : Emergence et structuration de filières économiques locales suscitant des formes d'organisation innovantes.

Calendrier prévisionnel



Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui s'engage à quoi pour quand ?	À date, cet engagement est-il acquis ? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre
La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher	Animation ; Communication	Fin 2019	Acquis	Montage du dossier de demande de financement LEADER
L'association des fromagers du Trèfle du Perche (Association des Fromagers Caprins Perche et Loir)	Implication dans le projet	Fin 2019	Acquis	Suivi étape de projet
le Syndicat des Coteaux du Vendômois	Implication dans le projet	Fin 2019	Acquis	Suivi étape de projet
Syndicat des apiculteurs de Loir et Cher	Implication dans le projet	Fin 2019	Acquis	Suivi étape de projet



Budget prévisionnel

Montant total : 18 127 €

Description des coûts : Fonctionnement

Mobilisation de conseillers:

1. Conseillers développement territorial : 12 502€
1. Consultant stratégie : 3 125€
2. Chargé de communication : 2 500€

Plan de financement prévisionnel :

Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019	2020	2021
Europe	Leader		7 250,80€	7 250,80€
Chambre d'Agriculture	Auto-financement		1 812,70€	1 812,70€
Conseil Régional Centre Val de Loire	Cap Filière Locale			

NB : Participation du Conseil départemental de Loir-et-Cher au travers d'un financement global



Objectifs et évaluation

Présence et référencement des produits locaux dans les commerces de proximité.

Valorisation des produits (vin/miel/fromage) par les restaurateurs.

Augmentation du chiffre d'affaires de ces produits locaux du vendômois

Libellé indicateur	Source/modalités de calcul	Référence 2019	Objectif 2022
Stratégie de valorisation et de protection du fromage fermier le Trèfle du Perche	Association des Fromagers du Perche (AFCPL) Chambre d'Agriculture	35 T commercialisées produit sous CCP (Certificat de Conformité Produit)	A minima 35T commercialisées et Fromage fermier encore mieux renommé et protégé par un ou plusieurs dispositifs adéquats
Rédaction Charte du Miel	Chambre d'Agriculture		Nombre d'agriculteurs signataires
Impact énergie			Sans objet
Emission GES			Sans objet
Création d'emplois			Sans objet